



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

cotisations

Question écrite n° 34299

## Texte de la question

M. Jean-François Chossy appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des entreprises situées en zone de revitalisation rurale et qui bénéficient actuellement d'une exonération totale des charges sociales pour certains salariés, et notamment à partir du quatrième, dans le cas d'une PME. Il lui demande de bien vouloir lui préciser si, dans le cadre de la seconde loi sur les 35 heures, les entreprises concernées risquent de perdre cet avantage, compte tenu des réductions des charges sociales prévues en l'application de cette future loi.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-François Chossy](#)

**Circonscription :** Loire (7<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 34299

**Rubrique :** Sécurité sociale

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** emploi et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 septembre 1999, page 5217

**Question retirée le :** 26 février 2001 (Retrait à l'initiative de l'auteur)